

Ville en transition

KINGERSHEIM

     magazine www.ville-kingersheim.fr



Le Marché de Noël de Kingersheim

Une manifestation incontournable entre traditions et transition écologique



Retrouvez avec ce numéro un nouveau guide pratique pour vous informer sur l'ensemble des services et commerces répertoriés sur le ban communal.



Notre Dossier

Le domaine public, un bien commun, un espace partagé
voir page 9



N°146-Décembre 2022



Notre couverture :

Plus de 1000 heures de bénévolat et le soutien actif des agents de la Ville pour produire un Marché de Noël ancré plus que jamais dans des valeurs écologiques, citoyennes et solidaires sur le thème de « En avant la musique ! ».

Crédits photos

Photothèque de la Ville de Kingersheim et André Barthelmé

Kingersheim Magazine :

Magazine de la Ville de Kingersheim.

Distribué gracieusement dans les boîtes aux lettres, réalisé sur papier recyclé.

- Directeur de la publication Laurent Riche
- Directrice de la rédaction Séverine Spicacci
- Rédaction et photos Zohra Bourahli
- Conception graphique Salvatore D'Angelo
- Appui technique et administratif Jean-Michel Rimbert
- Les articles publiés dans Kingersheim Magazine peuvent être repris après avoir consulté le Directeur de la publication et à condition expresse de citer le titre du journal.

Contact : 03 89 57 04 49

ISSN : 2967-3895

*Retrouvez toutes les infos de la
Ville de Kingersheim sur*



<http://www.ville-kingersheim.fr>

<https://www.facebook.com/villedekingersheim>

https://twitter.com/kingersheim_68

<https://www.linkedin.com/feed/>

<https://www.instagram.com/villedekingersheim/>

https://www.tiktok.com/@kingersheim_mairie

AGORA

- Zoom sur le diagnostic en marchant
- Visite d'une délégation allemande

p.04

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Renaturer la vie des enfants et des adultes
- Une balade nocturne pour sensibiliser à la biodiversité

p.05

DÉMOCRATIE

- Conseil municipal

p.06

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Une Maison des Préventions et des Tranquillités publiques
- Le périscolaire maternelle Louise Michel

p.07

FLEURISSEMENT DE LA VILLE

p.08

DOSSIER

- Le domaine public, un bien commun, un espace partagé

p.09

MÉDIATHÈQUE

- En rayon à la médiathèque

p.13

UN, DEUX, TROIS, MOMIX !

TRAVAUX DANS LA VILLE

p.14

EN BREF

- Actualités des services

p.15

RETOUR SUR

- Une image, un temps fort

p.16

PORTRAIT

- Suzanne Knecht, une pionnière du lien social

p.17

TRIBUNES

p.18

INFOS PRATIQUES

p.19



L'Édito de Laurent Riche



Crise énergétique oblige, vous êtes nombreux à me questionner sur les mesures prises par la Ville face à l'augmentation massive des coûts de l'énergie. Elle nous impacte tous, collectivités et citoyens, tant dans l'équilibre de nos budgets que dans nos pratiques quotidiennes qui doivent forcément évoluer pour s'adapter.

A Kingersheim, nous avons pris ce virage quelques années auparavant en engageant une réflexion collective et collaborative sur notre exemplarité énergétique. Avec succès... En effet, elle nous a conduite à diviser par 4 notre consommation d'électricité de l'éclairage public grâce à la rénovation complète de nos lampadaires qui sont passés aux leds depuis 2017, avec un éclairage programmé à 50 % de leur puissance, jusqu'à 15 et 30 % en nuit profonde. En 10 ans, nous avons également remplacé notre ancien système de chauffage par des chaudières « nouvelle génération » au gaz pour mieux maîtriser nos consommations énergétiques. Alors que le milieu industriel commence à peine à franchir le pas en Alsace, nous avons investi dans le photovoltaïque dès 2016 en accordant notre confiance à la coopérative citoyenne Energie partagées en alsace (EPA) pour l'installation de panneaux solaires sur les toitures de trois de nos bâtiments publics dont une école.

Mais tous ces efforts de maîtrise de nos consommations d'énergies ont été en partie « rognés » par la hausse du prix de l'électricité et très récemment du gaz ! La zone de turbulence n'en reste donc pas moins difficile à traverser pour la Ville, sa marge de manœuvre est de plus en plus resserrée, à l'instar de toutes les communes françaises. Lors du dernier Congrès des Maires, les élus ont signifié à l'Etat la nécessité urgente de se repositionner sur la mission première d'être au service de nos concitoyens d'abord. D'ailleurs, une enquête nationale réalisée par le Centre de recherches politiques de Sciences Po pointe la demande forte des maires (75%) d'un renforcement des libertés locales et de leur autonomie d'action. Pour la simple raison qu'aucune collectivité ne ressemble à une autre, chacune d'entre elles se distingue par sa singularité. Le « pouvoir d'agir » des communes est en effet essentiel pour assurer un service public de proximité adapté aux besoins spécifiques de leurs territoires.

A Kingersheim, il s'agit là en tout cas un prérequis incontournable de l'action municipale. Aussi, nous affrontons les aspérités de ce mandat en faisant le maximum pour le préserver et le maintenir à un niveau de qualité le plus élevé de possible, forts de la richesse humaine et des compétences, formées par les élus et les agents municipaux mais aussi des habitants engagés à nos côtés. Que ce soit pour embellir le cadre de vie de la commune, pour venir en aide aux plus vulnérables notamment les personnes âgées, pour nourrir les connaissances de nos enfants, pour accompagner nos associations, pour animer nos quartiers, pour proposer des temps populaires, créateurs de liens d'humanité, pour préserver l'équilibre de nos espaces naturels et urbains, ce sont autant d'actions, petites ou grandes, que nous menons **dans un souci de qualité, d'efficacité et de bienveillance.**

Parmi elles, en gage de confiance et d'espoir en l'avenir, je veux souligner ici deux réalisations emblématiques évoquées plus loin dans les pages de ce magazine. L'ouverture ce mois de novembre dans une vieille maison entièrement réhabilitée, en grande partie par le personnel communal, d'une **Maison des Préventions et des Tranquillités publiques** au cœur du centre-ville. Autre démonstration concrète de notre détermination, la mise en place à la dernière rentrée scolaire d'un **nouveau site périscolaire maternelle au groupe scolaire du Centre**. Outre une augmentation considérable du nombre de places d'accueil, le bâtiment, moderne et fonctionnel, coche toutes les cases de notre démarche air-climat-énergie.

Vous remarquerez aussi, eu égard aux économies d'énergie de rigueur, que les traditionnelles illuminations de Noël ne sont pas au rendez-vous dans nos rues en cette fin d'année. Comment pourrait-il en être autrement ? ! Pour autant, grâce à l'ingéniosité de nos agents et d'habitants bénévoles du Marché de Noël, elles ont été remplacées par des décorations fabriquées à base de matériaux recyclés pour faire « briller » la ville autrement tout en donnant la part belle à nos valeurs éco-responsables.

Nous continuerons à avancer ainsi, à notre mesure, avec nos moyens et le soutien de nos partenaires, dans le respect de notre feuille de route de départ qui est tournée vers un seul objectif : **tenir compte de la réalité du terrain et servir au mieux l'intérêt général.**

Je vous souhaite de très belles fêtes en compagnie de tous ceux qui vous sont chers.



Déambulation dans le quartier Fernand Anna.

Zoom sur la démarche diagnostic en marchant

Depuis avril 2022, une équipe composée d'élus et de collaborateurs de la mairie va à la rencontre des habitants dans leur quartier à raison de trois quartiers par an afin d'échanger sur les points de satisfaction, les propositions, les problèmes rencontrés et la manière dont il sera possible d'y répondre collectivement.

Ces rencontres prennent la forme d'une déambulation sans circuit prédéterminé, au gré des attentes des participants et avec un objectif de durée ne dépassant les deux heures. Les habitants, qu'ils soient présents ou non le jour J, ont la possibilité de faire remonter les sujets qu'ils souhaitent traiter par courriel en amont de la déambulation.

Ce format permet d'apporter certaines réponses immédiatement. Dans certains cas, les discussions débouchent sur des propositions d'expérimentation par exemple lorsque les doléances concernent des aménagements routiers. Dans d'autres, les problèmes évoqués prennent plus de temps à être résolus notamment lorsqu'il s'agit de changer les comportements tels que les incivilités. Suite à ces rencontres, les habitants des quartiers concernés sont destinataires d'un compte-rendu reprenant les différents sujets exprimés ainsi que les réponses qui sont apportées.



Déambulation dans le quartier Strueth/Perdrix.

Trois déambulations ont eu lieu en 2022 dans les quartiers Croix-Marie, Strueth Sud et Fernand Anna. Les prochaines rencontres se tiendront au printemps et à l'automne 2023. Une invitation sera adressée à l'ensemble des habitants des quartiers concernés.



Visite d'une délégation allemande

Le 10 novembre 2022, le Maire, Laurent Riche, et son adjointe Nathalie Boesch, chargée de la vie démocratique et de l'engagement, ont accueilli à Kingersheim une délégation allemande constituée d'élus, dont le Maire de la commune de Bietigheim Constantin Braun, et de citoyens.

L'objectif de cette séquence : leur faire découvrir nos pratiques participatives et nos instances démocratiques locales.

En s'inspirant de notre ville, le Maire de Bietigheim souhaite convoquer dans sa commune une première assemblée.

**Vous avez des questions et/ou des suggestions ?
Vous souhaitez vous engager dans des actions existantes ou à venir ? Proposer des actions ?
Contactez-nous : agora@kingersheim.fr**

Transition écologique

La Ville développe une politique très volontariste et encourage cette dynamique le plus largement possible dans la commune. Au groupe scolaire du Centre, elle s'inscrit dans le dispositif Bulle Nature de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse afin de développer un projet de création de zones de fraîcheurs dans les cours des écoles Louise Michel et Paul Claudel. Aux côtés des habitants, elle s'engage dans une action de sensibilisation aux conséquences néfastes de la pollution lumineuse. Kingersheim Magazine vous en parle.



Balade conviviale de nuit à Kingersheim pour voir la ville autrement !

Renaturer la vie des enfants et des adultes



Le CINE (Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement) intervient depuis plusieurs mois afin d'apporter son expertise pour aider les élèves et les enseignants à comprendre et s'approprier la dimension écologique de la désimperméabilisation des sols grâce à un programme d'initiation adapté. En effet, ces aménagements, qui doivent répondre à des exigences techniques et à des enjeux climatiques, nécessitent un accompagnement des utilisateurs du site, jeunes et adultes.

C'est dans ce cadre qu'une conférence sur le « Syndrome du manque de nature » a été animée par Fabio Bortolin, responsable pédagogique au Moulin de Lutterbach, le mardi 15 novembre à la Maison de la Citoyenneté. Une séquence ouverte au public qui a amené les participants à s'interroger sur notre lien à la nature de plus en plus distendu et ses nombreuses conséquences physiques et psychiques sur notre bien-être, celui des enfants en particulier.

Elle a également permis d'alimenter la réflexion menée actuellement par les élus et les habitants sur les moyens et actions à mettre en place pour préserver la biodiversité et les espaces naturels à Kingersheim tout en tenant compte de son contexte urbain. Des animations familiales autour de balades, jeux, rêveries et bricolages ouvertes aux parents/grands-parents et enfants ont été organisées par le CINE à la suite de cette conférence.

Une balade nocturne pour sensibiliser à la biodiversité



Les couleurs dorment la nuit...



Dans le cadre de la Journée Nationale de la Citoyenneté et de la Fraternité et de la manifestation "Le Jour de la Nuit" qui ont eu lieu le samedi 15 octobre 2022, une promenade nocturne a été organisée en deux temps : « Des îlots de nuit dans la ville » au centre-ville de Kingersheim et « La nuit des champs » dans la plaine d'Alsace.

Permettre aux habitants de se retrouver pour partager une sortie conviviale mais aussi éteindre une partie de l'éclairage public afin de faire de découvrir la ville autrement et de sensibiliser à la pollution lumineuse tels étaient les objectifs de cette soirée.

Une cinquantaine d'habitants ont participé à cette promenade nocturne commentée par François Kiesler et Nicolas Cordier tous deux membres du Comité de Pilotage sur la Nature en Ville qui propose et met en place des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Le groupe a déambulé dans le centre afin de découvrir comment la ville peut aussi accueillir la nature nocturne dans des zones de nuit comme dans le jardin pédagogique des Sheds. Les participants ont pu voir à cette occasion les efforts faits par la municipalité pour minimiser l'impact de la pollution lumineuse urbaine avec une réduction de l'intensité de l'éclairage public à 30% entre 00h00 et 05h00 du matin dans cette zone (qui passera prochainement à 15 voire 10%, puissance suffisamment utile).

Après une pause conviviale à la Maison de la Citoyenneté, les promeneurs ont marché en direction des champs entre Kingersheim et les berges de l'Ille pour se rendre compte qu'il est possible de se balader dans la nature la nuit, qu'il y a beaucoup à voir, à entendre et à comprendre.

Kingersheim Magazine revient sur quelques-uns des dossiers examinés par les élus lors des dernières séances du Conseil municipal.



La Ville met l'accent sur la jeunesse dans le cadre de sa politique d'aide aux associations.

Bilan de l'activité municipale

Comme à chaque nouvelle rentrée, les élus du Conseil municipal ont fait le point sur l'ensemble du service public réalisé durant le premier semestre 2022 et la saison estivale pour assurer la sécurité des lieux publics, protéger la santé des personnes âgées (plan canicule...), divertir la population, préparer la rentrée scolaire ou encore embellir le cadre de vie des habitants lors de divers travaux d'entretien de la voirie et des bâtiments publics.

Expérimentation d'une permanence numérique

Les élus ont approuvé la signature d'une convention de partenariat avec le Centre socioculturel Brustlein à Mulhouse pour la mise en place d'une permanence à la mairie à Kingersheim tous les premiers lundis du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous, assurée par le Bus France Services. A bord de ce véhicule, deux conseillers se tiennent à la disposition des usagers pour les orienter et les accompagner dans leurs diverses démarches administratives dématérialisées : Impôts, Pôle emploi, Caisse d'allocations familiales, Sécurité sociale, Assurance-retraite...

Ce dispositif de l'Etat, complémentaire à l'action des Maisons France Service, a pour vocation d'apporter une réponse locale, souple et adaptée, à la dématérialisation des services de l'administration publique. Une première expérimentation sur une période de six mois a été décidée pour mesurer l'impact de cette action visant un accès de proximité, simplifié et facilité, au bénéfice des administrés, notamment les plus éloignés du numérique. Un bilan de cette opération sera réalisé à la fin des six mois pour évaluer l'intérêt d'une reconduction.

Présentation du rapport annuel sur l'eau

Le Conseil municipal a pris connaissance du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable relatif à l'exercice 2021. Présenté chaque année, ce document précise notamment les indicateurs techniques et financiers obligatoires assurant aux élus et aux usagers la transparence du service public de l'eau potable tant sur le prix que sur la qualité du service rendu.

Rapport en ligne sur le site internet www.ville-kingersheim.fr

Vote d'une motion sur les finances locales

Au même titre que l'ensemble des collectivités publiques, professionnels et particuliers, Kingersheim subit les conséquences de la forte inflation menaçant l'équilibre des ressources dont elle dispose pour mener à bien son action municipale et la maintenir dans un niveau de qualité répondant aux attentes des habitants. En effet, l'augmentation des prix, particulièrement des tarifs de l'énergie, fragilise l'équilibre de son budget.

Aussi, les élus Kingersheimois soutiennent à l'unanimité l'initiative de l'Association des Maires de France (AMF) pour interpellier l'Etat sur la situation critique des communes et intercommunalités françaises et réclamer de sa part des fonds exceptionnels dans le souci de ne pas mettre en péril leur mission de service public de proximité.

A souligner les efforts de la collectivité pour dégager des pistes d'économie d'un montant de 500 000 euros sur le budget 2022 afin de faire face aux surcoûts générés par la hausse généralisée des prix.

Soutien aux associations et aux collèges

A Kingersheim, le subventionnement du fonctionnement des associations fait l'objet, depuis de nombreuses années déjà, d'une réflexion concertée entre la Ville, le Centre communal de la vie associative (CCVA) et l'Office municipal des sports (OMS) portant sur des critères de transparence, d'objectivité, d'équité et de prise en compte effective de l'activité de l'association. La valorisation de ces critères répond à la volonté partagée d'attribuer une aide en prenant en compte le nombre d'adhérents, les frais et les déplacements engagés, le bénévolat mais aussi l'implication de l'association dans le dynamisme de la commune et la formation des jeunes. En 2022, **83 294,50 €** d'aides directes ont été versés aux associations sportives et culturelles. A noter également le versement de deux subventions d'équipement aux deux collèges de rattachement des élèves de Kingersheim (Emile Zola et Joliot-Curie) pour un montant total de **10 000 €**. Le Maire a rappelé le parti pris d'une politique municipale très investie dans le soutien aux actions en faveur de la jeunesse notamment dans le domaine du sport, de la culture et de la citoyenneté.

Nouveaux équipements publics

Une Maison des Préventions et des Tranquillités publiques

La Maison des Préventions et des Tranquillités publiques a ouvert ses portes au 1 place de la Réunion. Ce nouveau lieu officiellement inauguré le 1er décembre abrite désormais l'ensemble des services de la police municipale et la permanence du Conciliateur de justice dans le but de mieux servir les usagers de Kingersheim.

Jusqu'ici, les policiers municipaux occupaient des locaux dont les normes techniques, sanitaires, sécuritaires et d'accessibilité ne correspondaient plus à la réglementation en vigueur. Il devenait nécessaire de les rapatrier vers un autre lieu plus adapté à leurs activités. Grâce à la réhabilitation d'un bâtiment municipal situé également dans la cour Tival, l'entièreté des effectifs de la police municipale composée de 5 policiers, de 4 Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et d'une chargée d'accueil et des actes administratifs évolue désormais dans un espace de travail unique offrant toutes les conditions requises pour exercer efficacement sa mission au service à la population. Le Conciliateur de justice* y assure également sa permanence hebdomadaire.

Implantée au cœur du centre-ville, la Maison des Préventions et des Tranquillités publiques se positionne comme un lieu ressource. Sa vocation est d'apporter une réponse de proximité aux diverses sollicitations des habitants et des professionnels de Kingersheim mais aussi de renforcer la coopération entre l'ensemble des acteurs intervenant sur notre territoire : **police nationale, parquet de Mulhouse, préfecture, associations de prévention...**

« Nous avons la chance d'avoir une police municipale professionnelle, réactive, à l'écoute des habitants. Elle réalise un véritable travail de prévention, de relations ville-usagers et de veille au respect des règles. Grâce à ce nouveau lieu, la démarche de la municipalité est de lui donner les moyens matériels pour travailler dans de bonnes conditions par exemple au niveau de la confidentialité des échanges avec les usagers, de l'accueil des personnes en situation de handicap ou encore avec la mise en place d'un dispositif de télésurveillance centralisé plus performant » souligne le Maire, Laurent Riche.

Horaires

Accueil physique : lundi et mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Téléphones

Fixe 03 89 62 56 74, portable 06 76 87 41 36

*Auxiliaire de justice bénévole dont le rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Il reçoit à Kingersheim uniquement sur rendez-vous, les lundis matin, tous les 15 jours.



Le périscolaire maternelle Louise Michel



Le périscolaire maternelle Louise Michel, un « plus » les enfants et l'environnement

Le vendredi 21 octobre, le nouveau site périscolaire maternelle de l'école du

Centre a été inauguré par les enfants et leurs familles ainsi que les différents partenaires institutionnels et associatifs.

Dans le cadre de sa compétence périscolaire, m2A, en étroite concertation avec la Ville de Kingersheim, a engagé en 2020 la réalisation d'un nouveau périscolaire maternelle inscrit dans un objectif double : **développer l'offre périscolaire au Centre et réaliser un bâtiment de haute performance thermique.**

Le cahier des charges est pleinement rempli puisque les enfants de l'école maternelle Louise Michel y sont pris en charge avec succès depuis la dernière rentrée scolaire. En effet, une équipe d'animation expérimentée y assure l'accueil de 100 enfants le midi et 60 le soir dans un bâtiment spacieux, agréable et fonctionnel doté d'une salle de restauration, de deux salles d'activités, d'un office et de sanitaires dernière génération. Sa construction répond aux critères du programme Climaxion de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et de la région Grand Est et en fait un bâtiment passif consommant une faible quantité d'énergie pour le chauffage, le rafraîchissement, l'eau chaude sanitaire et l'éclairage.

« Le périscolaire, ce n'est pas loin de 500 places d'accueil aujourd'hui sur l'ensemble des écoles de Kingersheim. C'est un service public sans égal et essentiel pour les familles. Nous avons mûrement réfléchi à ce projet avec m2A pour augmenter les places et la qualité d'accueil dans ce site considéré prioritaire. Mais les équipements à eux seuls ne suffisent pas s'ils ne s'inscrivent pas dans une vision plus globale. Il était donc important que ce bâtiment réponde aux enjeux de notre politique Climat-air-énergie dans l'intérêt des enfants et du territoire » a rappelé le Maire le jour de l'inauguration.

A noter que le site qui est implanté dans le prolongement de l'école maternelle bénéficie également de 3 salles de jeux et de la cour de l'école, pour favoriser les activités extérieures, sportives et les grands jeux coopératifs.

Espaces verts et naturels de la ville



Les agents des espaces verts s'impliquent dans la sensibilisation des enfants à l'environnement.

La place de la nature en ville est une préoccupation centrale à Kingersheim. Elle peut compter sur le soutien actif de ses différents partenaires associatifs pour sensibiliser les habitants, enfants et adultes, à cet enjeu essentiel. Ainsi, à l'école Paul Claudel, le CINE de Lutterbach accompagne les élèves et les enseignants dans la création d'une haie champêtre. Un peu plus loin chez les Arboriculteurs, la sensibilisation et la formation du grand public aux bonnes pratiques environnementales constitue un axe prioritaire de l'association. Deux exemples concrets.

Les enfants créent leur propre jardin naturel



Le vendredi 18 novembre dernier, les élèves de CE2 et de la classe Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) ont été aux manœuvres des premières opérations de plantations d'une haie champêtre d'une quarantaine de mètres de long dans l'enceinte de leur établissement. Durant une matinée entière, ils ont tourné dans plusieurs ateliers animés pour partie par les enseignants et pour une autre par un animateur du Moulin de Lutterbach et des agents du services des espaces verts de la Ville. Ils ont creusé des trous, praliné des racines et planté une douzaine d'espèces végétales différentes choisies expressément pour l'étalement de leur floraison. Le cornouiller mâle par exemple dont les fleurs jaunes fleurissent dès le mois de mars ou encore le sureau noir dont les premières baies apparaissent au début du mois de juin. Cette approche a pour but de leur permettre d'observer tout le cycle de floraison des plantes mais aussi de s'appuyer sur l'intérêt paysager de la haie qui permet de créer des conditions de vie pour quantité d'insectes, d'oiseaux et même des passages pour les hérissons. « C'est un support fabuleux pour inviter les enfants à se questionner et à comparer entre une pelouse rasée au millimètre près et un lieu offrant la possibilité d'observer le foisonnement de la nature dans son potentiel originel » explique Fabio Bortolin, responsable pédagogique au CINE.

A l'initiative d'une enseignante, deux parcelles de terre ont été également préparées pour les besoins d'un cycle de jardinage mené sur toute l'année avec les élèves de la classe Ulis.

A souligner dans le cadre de ce partenariat avec le CINE, la participation des classes de maternelle à quatre demi-journées d'animation proposées autour de la découverte de la nature dans l'enceinte de l'école et ses petits espaces verts.

Les bons conseils des Arboriculteurs de Kingersheim

La plantation d'un arbre, d'une haie n'est pas un geste anodin. En règle générale, nous plantons pour le plaisir, pour partager un moment avec ses enfants, pour prévoir des abris pour nos oiseaux et auxiliaires, pour l'ornement, pour produire des fruits. Toutefois, lors de l'acquisition de votre futur plant, il est important de se l'imaginer à sa taille adulte. En effet, nous sommes trop souvent tentés de mettre en place plusieurs variétés dans un espace trop petit pour les accueillir toutes ou encore dans un lieu inadapté.

3 questions à se poser avant de planter

Le plant est-il adapté à notre climat ?

Est-il consommateur d'eau ?

S'il s'agit d'un arbre, quelle sera sa taille adulte ?

Touche pas à mon arbre !

Aujourd'hui, l'arbre est considéré comme une « espèce vivante » et donc protégé à ce titre sur la base des critères suivants :

- S'il est reconnu « remarquable ».
- S'il est classé « espèce boisée », cela s'applique aux bois et forêts mais également aux arbres isolés (article L113-1 du code de l'urbanisme).
- S'il existe depuis 30 ans et plus et a été planté selon les règles. (article 673 du Code civil).

Plus d'infos : arboriculteuretapiculteurking@gmail.com

Le saviez-vous ?

Ouvert à tous, le potager des Sheds est un lieu de partage, créateur de liens et d'échanges, hors du commun où l'on apprend avec des jardiniers bénévoles passionnés et expérimentés qui transmettent aux petits et grands les techniques simples du jardinage naturel. Chaque semaine, on peut y découvrir d'anciens légumes, des plantes auto-invitées, le rôle de la lune et des insectes, l'intérêt de la rotation des plantations...Des animations comme les apéro-potager sont régulièrement organisées pour profiter d'une autre manière de cet écrin de verdure au cœur du centre-ville.

En savoir plus : www.les-sheds.com

Le domaine public, un bien commun, un espace partagé

Si la gestion de l'espace public relève de la compétence communale, nous en sommes tous responsables dans les limites de la réglementation tant d'un point de vue environnemental que par son occupation. Or, le partage et le respect du domaine public peut être problématique jusqu'à empêcher certains habitants d'y cohabiter de manière apaisée et en sécurité.

La Ville agit quotidiennement pour maintenir un cadre de vie agréable et sûr à Kingersheim. Dans ce cadre, la police municipale doit faire respecter le Code de la route comme celui de l'environnement et de l'urbanisme en lien avec les services de la ville ; son rôle est essentiel. Elle est régulièrement sollicitée pour des faits concernant des infractions routières ou encore portant atteintes à la propreté de nos rues, de nos quartiers, de nos espaces naturels ou des conflits de voisinage. Au-delà de son action, chaque citoyen est concerné et détient une part de la solution en faisant appel à son bon sens et à son civisme. En jeu, la préservation de la qualité de vie dans notre commune, à laquelle nous aspirons tous.



L'espace public appartient à tout le monde, il n'est pas privatisable. Il faut savoir le partager.



Interview Christophe Gissinger, chef de la police municipale

Kingersheim Magazine : Quel rôle joue la police municipale dans le domaine public ?

Christophe Gissinger : Un rôle exigeant, parfois complexe, de la prévention à la sanction, mais aussi d'écoute des doléances, de conseil, de rappel des règles, de conciliation entre voisins. La police municipale remplit pleinement son rôle lorsqu'elle parvient à être facilitatrice, plus encore aujourd'hui dans une société où les relations entre les individus sont devenues difficiles. Elle articule souvent son action avec les services techniques et urbanisme de la ville.

KM : Le respect des règles est-il un réflexe naturel dans l'espace public ?

CG : Ce serait bien entendu souhaitable ! Il y a d'ailleurs une demande de respect des règles par la population qui réagit face aux agissements d'une minorité qui nuisent aux efforts de tous comme avec l'exemple des déchets jetés au sol. Les règles routières sont quant à elle globalement respectées, en dehors de quelques irresponsables qui sont un danger permanent pour les usagers de la voie publique. Mais c'est « Monsieur et Madame tout le monde » qui par retard, énervement, etc... auront ponctuellement un comportement dangereux en commettant une infraction.

KM : Comment intervenez-vous sur le terrain pour les faire respecter ?

CG : Par notre présence tout d'abord ! A titre d'exemple, lorsqu'on effectue un point fixe à la sortie d'une école, il est

fréquent que des parents d'élèves viennent nous voir pour nous dire « Quand vous êtes là, tout se passe bien ». Oui, on sait bien que la peur du policier, enfin du PV, fait que les automobilistes sont plus respectueux du Code de la route et des autres usagers en notre présence. Cela ne nous empêche pas de voir des infractions et des comportements dangereux qui sont verbalisés. Nous intervenons également par le dialogue, l'information et la sensibilisation.

En matière d'arrêtés municipaux, du Code de la voirie routière, du Règlement sanitaire et départemental par exemple, nous contactons des personnes qui ne sont pas conscientes de commettre une infraction afin de leur expliquer la loi et la manière de faire afin qu'ils ne soient plus en infraction.

KM : Quelles sont les difficultés que vous rencontrez le plus souvent ?

CG : Depuis la crise sanitaire, les mentalités et les manières d'être se sont dégradées. Là où il y avait une certaine compréhension face à l'attitude d'un voisin, il y a maintenant souvent de l'intolérance et de l'exaspération.

Nous avons souvent des appels de personnes qui se plaignent que leur voisin stationne son véhicule devant leur propriété, alors que la voie publique appartient à tout le monde. Dans le même temps, ces mêmes personnes plaignantes ont oublié d'élaguer leurs haies, qui débordent sur la voie publique et gênent les usagers !

KM : Dans quel cas les habitants doivent-ils (ou peuvent-ils) faire appel à vous ?

CG : C'est une question primordiale et j'ai un message important à faire passer aux Kingersheimois(es) : qu'ils n'hésitent pas à nous téléphoner ou à se signaler à la Maison des Préventions et des Tranquillités publiques place Tival surtout s'il y a urgence à intervenir ! Recevoir un signalement téléphonique immédiat qui nous permet un contrôle d'un individu dans un quartier, c'est souvent très productif en termes de prévention, contre les cambriolages par exemple. Bien entendu, le 17 pour joindre la Police Nationale est aussi à la disposition des habitants.

Le nombre de fois que l'on a entendu « Je ne voulais pas vous déranger ! » ou bien encore « Il se dit sur les réseaux sociaux ! ». D'ailleurs, il faut aussi rappeler que le site Internet de la ville permet aussi de nous déposer des signalisations qui ne nécessitent pas un traitement immédiat : les demandes sont enregistrées et traitées avec les services concernés.

Stationnement et circulation, le bon mode d'emploi

L'usage de plus en plus répandu de la voiture augmente les entraves à la circulation des autres usagers de la voie publique que sont les piétons et les cyclistes. En cause plus particulièrement le stationnement inapproprié ou dangereux provoquant souvent des situations conflictuelles très nuisibles à la qualité des relations de voisinage mais aussi passible d'une verbalisation. Du bon usage de l'espace public, Kingsheim Magazine dresse un petit tour d'horizon des règles à respecter.



L'exemple de ce qu'il ne faut pas faire, surtout quand la route est assez large !

Non-respect de la priorité à droite, du sens interdit, du cédez-le-passage, des feux tricolores, ou de la vitesse autorisée, stationnement gênant, les entorses au Code de la route sont fréquentes.

Or, ce type de comportement contribue à augmenter le sentiment d'insécurité des habitants, la responsabilisation de chacun est essentielle pour lutter contre ces incivilités. En effet, pour une meilleure cohabitation des différents usagers de l'espace public, automobiliste, cycliste, conducteur de deux-roues motorisés et piéton doivent avoir un comportement approprié et respectueux de la loi et des autres.

Ce qu'il faut faire

- Je ne dépasse pas la vitesse autorisée dans les zones 30, ni partout ailleurs !
- Je ne stationne pas sur les trottoirs, au bord d'une intersection ou dans un virage pour permettre le passage.
- Je privilégie le stationnement de mon (ou mes) dans le garage, la cour intérieure de ma maison, le parking de la copropriété pour ne pas gêner la visibilité.
- Je laisse impérativement libre une sortie de propriété/garage.
- Je ne laisse pas mon véhicule stationné au même endroit plus de 7 jours.
- Je ne circule pas à vélo ou à trottinette sur les trottoirs.
- Je laisse les trottoirs libres à la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite.

Ce qu'il faut retenir

Si les deux roues de ma voiture sont sur le trottoir, je suis en infraction même si je laisse suffisamment de place disponible pour le passage des piétons.

Les trottoirs sont réservés à l'usage strict des piétons. Seule exception à la règle pour les enfants âgés de moins de 8 ans circulant à vélo mais à condition de rouler au pas et de ne pas gêner les piétons.

Je risque la mise en fourrière et la destruction de mon véhicule s'il reste stationné trop longtemps sur le même emplacement.

Ce qu'il faut méditer

Plus il y a de véhicules en circulation plus le sentiment d'insécurité est renforcé dans la commune. Je privilégie la marche à pieds ou le vélo pour effectuer les trajets courts et participe ainsi à la lutte contre la pollution de l'air et mais aussi au maintien de ma forme !

Le saviez-vous ?

Pour se repérer et accéder aux boîtes aux lettres des habitants, il est important de bien identifier les adresses. Le propriétaire doit donc impérativement mettre en évidence sur son habitation la plaque indiquant le numéro de son habitation. A plus forte raison pour l'Opération Tranquillité Vacances de la police municipale mais aussi les interventions de la police nationale, des pompiers, du SAMU et autres services de secours.

Environnement et habitat, les règles à suivre

La qualité du cadre de vie est directement liée au comportement des habitants et celle-ci peut rapidement se dégrader sans la mise en place d'un cadre juridique qui en détermine les conditions d'utilisation, de partage et de préservation. Kingsheim Magazine liste quelques règles d'usage importantes à respecter en matière de propreté urbaine, de relation de bon voisinage et de devoirs des propriétaires d'animaux domestiques.



68€
d'amende
pour le
maître

Trottoirs

J'ENTRETIENS DEVANT CHEZ MOI

Les habitants des propriétés riveraines des voies publiques sont tenus de maintenir en bon état de propreté les trottoirs au droit de leur propriété. Ils doivent également supprimer les mauvaises herbes poussant sur ces derniers.

JE DÉNEIGE DEVANT CHEZ MOI

Les riverains des voies publiques doivent déneiger le trottoir, dans les moindres délais, devant leur propriété de manière suffisante pour permettre le passage des piétons en toute sécurité. Ils doivent effectuer la mise en tas de la neige afin de faciliter l'enlèvement et ne doivent pas entraver l'écoulement des eaux pluviales.

JE DÉSHERBE

Il appartient aux habitants de désherber le long de leur trottoir, de préférence sans désherbant par respect de l'environnement. Le reste de la voirie est traité par une entreprise d'insertion à la demande de la Ville.

Végétations

JE VEILLE À NE PAS GÊNER LE PASSAGE

Les arbres, haies et plantations, doivent être régulièrement taillés et entretenus de façon à ne pas empiéter sur la voirie communale afin de ne pas :

- gêner la circulation des piétons et automobilistes
- masquer la signalisation verticale et les mâts d'éclairage public
- encombrer les fils des réseaux aériens (électricité, téléphone, TV câble, éclairage public... (arrêté municipal 225/2007)

JE RESPECTE UNE CERTAINE DISTANCE POUR MES NOUVELLES PLANTATIONS

Les arbres, haies et de tout végétaux, d'une hauteur supérieure ou égale à 2 mètres doivent être plantés à une distance d'au-moins 2 m de la limite séparative des voies et emprise publique. Ceux dont la hauteur est inférieure à 2 mètres doivent être plantés à une distance d'au-moins 0,50 m de la limite séparative des voies des emprises publiques (article 671 du code civil).

Propreté et collecte des déchets

JE NE JETTE PAS MES DÉCHETS DANS LA RUE

Les déchets, tous types confondus, doivent obligatoirement être déposés dans les poubelles prévues à cet effet. (article 99.1 du Règlement sanitaire départemental)

JE SORS ET RENTRE MES BACS AUX HORAIRES FIXÉS

Les bacs de collecte des déchets doivent être fermés et sortis la veille de la collecte au plus tôt à 18 heures et de toute façon avant 5 heures du matin. Ils doivent être rentrés impérativement avant 19 heures le jour de la collecte et aux dates fixées par le Sivom de la région mulhousienne. (article 73 du Règlement sanitaire départemental)

JE NE DÉPOSE PAS MES ENCOMBRANTS DANS LA RUE

Les dépôts de matériaux ou objets sur la voie publique pouvant entraver ou diminuer la liberté ou la sûreté de passage sont interdits sous peine d'une verbalisation pouvant aller jusqu'à 3 000 euros en cas de récidive. (article R 644-2 du Code pénal)

Bricolage et vie quotidienne

JE RESPECTE MON VOISINAGE

Les bruits du voisinage tels que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers pouvant causer une gêne pour l'entourage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, tronçonneuse, scies électriques...) ne peuvent être effectués qu'aux jours et horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20 h,
- Les samedis de 9 à 12h et de 14h à 18h,
- Interdit les dimanches et jours fériés

Animaux domestiques

JE GARDE MON CHIEN EN LAISSE

Le port de la laisse est obligatoire pour promener son chien dans l'espace public et celui-ci, comme tout autre animal d'ailleurs, est interdit dans les aires de jeux publiques, bâtiments publics et cimetières (arrêté municipal 453/2009).

ATTENTION :

Les chiens de 1ère et 2ème catégorie doivent impérativement porter une muselière.

Il est également rappelé que pour détenir un chien catégorisé, il faut une autorisation municipale délivrée sous certaines conditions.

JE DIS « STOP » AUX DÉJECTIONS CANINES DANS LA RUE

Des distributeurs de canisacs sont mis à la disposition des propriétaires de chiens dans tous les quartiers de la ville. Ces contenants doivent impérativement être utilisés pour le dépôt des déjections de leur animal lors de sa promenade. Le non-respect de cette règle constitue une infraction passible d'une amende d'un montant de 68 euros.



Le Dollerbaechlein, un site à préserver.

Le cas particulier du Dollerbaechlein

Le Dollerbaechlein est un cours d'eau artificiel de 18 kilomètres de long protégé par le Code de l'Environnement. Il prend naissance à Reiningue sur la rivière de la Doller et afflue dans l'Ill après avoir arrosé les communes de Reiningue, Lutterbach, Richwiller, Pfastatt, Kingersheim, Wittenheim, Ruelisheim et Ensisheim. Il est bordé par un chemin qui est entretenu par le service public, le reste est à la charge des riverains.

Le Dollerbaechlein fait partie intégrante du patrimoine élogique de Kingersheim. Pour les huit communes traversées par ce cours d'eau, il représente un atout précieux particulièrement lors des périodes de canicule. Le Syndicat Intercommunal du Dollerbaechlein en assure la gestion, la protection et la conservation, de l'exploitation à l'entretien et à l'aménagement des ouvrages hydrauliques existants ainsi qu'à la surveillance du milieu aquatique. A cette fin, il met en œuvre une gestion équilibrée et durable visant à assurer la qualité et le bon fonctionnement écologique du site notamment pour la préservation de sa biodiversité. Au-delà de ce qui est entrepris par les collectivités publiques, chaque citoyen est tenu de le protéger et de le préserver pour en assurer la durabilité.

En sa qualité de cours d'eau non domanial, la propriété est partagée entre les riverains, au droit de leur parcelle, de la berge et du lit et jusqu'à la moitié du cours d'eau. Chacun d'entre eux a donc l'obligation légale d'en assurer l'entretien pour maintenir ses fonctionnalités et le bon écoulement de l'eau.



Les droits et les devoirs des propriétaires riverains

- Entretien de la végétation des rives, sans les déstabiliser.
- Enlever les embâcles (troncs, branches) les plus gênants qui pourraient entraver la libre circulation des eaux.
- Enlever ou déplacer localement des petites quantités de sédiments sans modifier la forme du lit du cours d'eau.
- Faucher et tailler les végétaux se développant dans le lit.
- Demander une autorisation administrative préalable de la Direction Départementale des Territoires (DDT) du Haut-Rhin pour les interventions plus conséquentes : curage, mise en place de protection de berges, modification du tracé du cours d'eau...
- Couper les arbres et arbustes le long des cours d'eau durant la période du 1er août au 14 mars uniquement conformément à la réglementation en vigueur dans le Haut-Rhin. L'usage de produits phytosanitaires chimiques est prohibé.
- Jouir de son droit d'usage de l'eau dans la limite des besoins domestiques et à condition de respecter un débit minimum dans la rivière pour préserver la vie aquatique. Pour des prélèvements plus conséquents, une demande administrative de déclaration ou d'autorisation doit également être déposée auprès de la DDT.

En savoir plus auprès du siège du Syndicat à la mairie de Wittenheim.

Contact : Lionel Sardier, 03 89 52 85 10,
lionel.sardier@wittenheim.fr

En rayon à la médiathèque

A la médiathèque de Kingersheim, le plaisir d'offrir aux usagers des temps de rencontre et d'échange autour de la lecture, de l'écriture et de la musique est intarissable. Une fois encore, l'équipe a sélectionné quelques animations qu'elle vous recommande vivement !

Mercredi 21 décembre à 15h

Noël au coin du feu

Tout public à partir de 6 ans (durée 45 mn)

Vous aimez les belles histoires de Noël ? Bonne nouvelle, la conteuse Sandrine Mégel revient à Kingersheim, les bras chargés cette fois de ses plus beaux livres de contes pour vous faire plonger en plein cœur de la magie de Noël !



Vendredi 20 janvier à partir de 18h
Peur sur la médiathèque !

Vos adorez les sensations fortes ? Ne manquez pas la nouvelle édition des « Nuits de la Lecture » organisée dans toute la France du 19 au 22 janvier sur le thème de la "peur". A cette occasion, la médiathèque ouvrira exceptionnellement ses portes jusque tard dans la nuit pour partager autour de livres, contes et autres récits fantastiques qui feront « frissonner » les petits et les grands.

Du 19 janvier au 18 février aux horaires d'ouverture

Exposition " J'ai quelque chose à vous mon(s)trer... "

Vous voulez prolonger l'expérience ? A l'invitation de la médiathèque, les « Monstres » de Noémie Edel s'installeront tout un mois dans ses murs. De cadre en cadre, une folle farandole de têtes de monstres ricanant, nées des crayons, feutres et pinceaux d'une artiste à l'imagination débordante, y attendra de pied ferme les visiteurs !



Mercredi 1er mars à 10h
Conte pour les tout-petits

Toc-toc-toc

Par la conteuse franco-marocaine Nezha Lahkal Cheve.

Une histoire tout en comptines, en chansons où s'entremêlent les langues occidentales et orientales. Un récit poétique plein d'humour, pour les tout-petits et pour les plus grands à savourer ensemble. Histoire de prendre le temps !

Vendredi 3 mars aux Sheds à 21h

Conférence ciné-concert - Le jazz au féminin

Daniel Brothier, mélomane, musicien, grand connaisseur de l'histoire du jazz, animera une soirée ciné-conférence-concert riche en anecdotes et en musique !

Entrée libre sur réservation pour toutes les animations.

En savoir plus sur le site www.mediathèque.kingersheim.fr
Renseignements et réservations : 03 89 50 80 96



En route pour Noël !



Un, deux, trois, Momix !

Du 26 janvier au 5 février 2023, le spectacle vivant sera à la fête à Kingersheim lors de la 32e édition du festival international jeune public Momix. Une vingtaine de compagnies artistiques françaises et étrangères bouillonneront de créativité pour mettre au diapason les arts de la scène.

Au Créa, une équipe d'une centaine de personnes composée de permanents, de techniciens et de bénévoles s'est à nouveau mobilisée pour faire de la culture un événement réjouissant pour tous les Kingersheimois, du plus jeune au plus âgé. Grâce à un engagement sans faille au service de ce festival à la dimension internationale, fort de trois décennies d'expérience, les disciplines du théâtre, de la musique, de la danse, des marionnettes mais aussi de la poésie, des arts plastiques, de la vidéo, du dessin et du numérique se déploieront sous des formes diverses et originales dans les salles communales et autres lieux partenaires (La Passerelle à Rixheim, L'Espace 110 à Illzach, La Filature à Mulhouse, Le Grillen à Colmar).

Non content d'émerveiller les spectateurs de la région au gré de la programmation de spectacles de haute qualité artistique donnés par des compagnies venues de toute l'Europe (Belgique, Pays-Bas, Suisse, France, Italie...), Momix mettra également en vitrine ses nombreuses actions de sensibilisation et de médiation menées toute l'année en direction de la jeunesse et proposera des temps privilégiés pour favoriser la rencontre, l'échange et le partage entre les professionnels du spectacle vivant. Autant d'événements qui feront de Kingersheim, dix jours durant, une véritable « plaque tournante » de la culture pour tous !

•Billetterie ouverte au Créa à partir du 1er décembre 2022
Programme complet sur www.momix.org
Ligne spéciale Momix : 03 89 50 68 50
Billetterie@momix.org

Travaux dans la ville



Au park des Gravières : Création d'un talus en terre pour préparer de futures plantations d'arbres sur le site.



Place de la mairie : Arrachage des massifs et préparation de la terre dans le cadre de l'entretien annuel des espaces verts de la commune.



Au périscolaire du Centre : Pose d'une clôture pour sécuriser l'accès au nouveau site périscolaire accueillant les élèves de l'école maternelle Louise Michel.



Au Coséc : Dernière étape de l'installation des 600 m² de panneaux solaires sur la toiture accueillant une centrale photovoltaïque de 117 KWc. La troisième de ce type à Kingersheim !



A l'école du Village des Enfants : Coupe des branches basses des arbres pour remonter leur couronne et dégager plus d'espace à la végétation au sol.



Dans la rue du Drumont : Pose de nouveaux compteurs d'eau dans le cadre du programme de remplacement des 4 000 compteurs d'eau composant le parc de la Ville.



Un nouveau responsable informatique

Pascal Gasqueton est entré en fonction à la mairie au mois d'octobre en qualité de Responsable Sécurité et Systèmes d'Information au sein du service Informatique (RSSI).

Doté d'une solide connaissance des collectivités et d'une longue expérience de travail dans le domaine informatique, il a pour rôle de piloter l'ensemble du système d'information de la Ville (serveurs, équipements réseaux, ordinateurs, imprimantes, téléphonie fixe et mobile, vidéoprotection...), avec l'appui d'un collaborateur direct. Sa principale mission est de moderniser et de sécuriser le système d'information de la commune et d'accompagner les agents de la collectivité en termes d'équipements matériels, de formation technique et de pratique informatique.

L'un de ses premiers grands chantiers est de finaliser la création d'un réseau informatique entre les différents bâtiments publics : mairie, Centre technique municipal, salles communales, écoles...). Ce nouveau responsable arrive avec son savoir-faire, sa réactivité et sa bienveillance pour mener à bien ces projets, fort d'une vision personnelle et professionnelle soucieuse de contribuer à l'amélioration du service public.

Pensez à inscrire à votre enfant à l'école maternelle



Les inscriptions en première section de maternelle pour les enfants nés en 2020 sont à effectuer à la mairie en deux périodes distinctes selon les zones d'affectation géographique soit du 6 au 10 février soit du 6 au 10 mars 2023.

Vérifiez votre secteur auprès du service enfance et sport au 03 89 57 04 08

Si vous n'avez pas reçu le formulaire d'inscription par voie postale, vous pouvez le retirer auprès du service enfance et sport (Bât. C).

Devenez pompier volontaire



La caserne recrute ! Venez à la rencontre des sapeurs-pompiers de Kingersheim pour recevoir toutes les informations sur cet engagement citoyen et solidaire qu'il est tout à fait possible de concilier avec son métier ou ses études.

Possibilité de visiter la caserne rue de Pfstatt tous les samedis après-midi à partir de 16h30. Candidature acceptée à partir de 18 ans.

Renseignements : sapeurs-pompiers@kingersheim.fr

Si vous chantez à La Marjolaine ?



La chorale La Marjolaine a repris ses répétitions, sous la direction de Christiane Mérian, les lundis de 19h à 21h à la Maison de la Musique, 7 rue de Ruelisheim. Les nouveaux choristes sont les bienvenus !

Renseignements : Daniel Lombardet, 06 07 17 18 03

Soutenez la Fondation de France

La Fondation de France organise, partout en France, des actions de solidarité pour les personnes isolées et démunies. Chaque année, les « Réveillons de la solidarité » permettent ainsi à près de 25 000 personnes de participer à un moment de convivialité et de recréer des liens sociaux avec des bénévoles, des habitants, des voisins ou encore des commerçants. Les dons à la Fondation de France donnent droit à une réduction d'impôt de 66 % de leur montant.

En savoir plus sur www.fondationdefrance.org



Achetez local !

Retrouvez avec ce numéro un nouveau guide pratique et utile réalisé par la Ville pour vous informer sur l'ensemble des services et commerces répertoriés sur le ban communal.

Retour sur

Une image, un temps fort



Le 21 octobre à la Maison de la Citoyenneté, la Ville lance la première de « Balance ton seum », une action pour sensibiliser les jeunes sur divers sujets de société.



Le 28 octobre à l'espace Tival, les Think Lloyd font le plein lors d'un concert puissant et généreux embarquant le public en plein cœur de l'univers rock/pop du groupe culte les Pink Floyd.



Le 30 octobre au Parcours Vita, l'OMS, en partenariat avec France AVC, organise une nouvelle opération de contrôle de la tension auprès des usagers du site, tant les joggeurs que les promeneurs !



Les 19 et 20 novembre à la salle plurivalente du Village des Enfants, les Artistes amateurs font rayonner les couleurs de la création artistique locale à travers l'exposition de leurs œuvres.



Le 11 novembre à la Maison de la Citoyenneté, la Ville commémore l'Armistice du « 11 novembre 1918 » mettant fin aux combats de la Première guerre mondiale.



Les 25, 26 et 27 novembre au Hangar, le Marché de Noël met à l'honneur, encore et toujours, les valeurs du réemploi des objets mais aussi la richesse et la diversité de l'artisanat local.

Suzanne Knecht, une pionnière du lien social

A 80 ans, Suzanne Knecht coule des jours paisibles à la résidence Les Dahlias. L'octogénaire qui s'est énormément investie pour animer le quartier de la Strueth et auprès des personnes âgées est une militante de la première heure dans le domaine de l'animation et la médiation sociale.

Suzanne est née le 8 juin 1942 en pleine guerre mondiale. Elle a grandi à Freyming, un petit bourg mosellan, auprès d'un papa matelot et d'une maman couturière. Sa famille déménage en Alsace quand elle a une dizaine d'années. A l'âge de 26 ans, elle s'installe à Kingersheim pour y construire sa vie de famille. Employée comme facturière dans une entreprise de textile à Mulhouse, elle arrête le travail pour s'occuper de son foyer. Même si ses journées sont bien remplies avec trois enfants à élever, elle reconnaît avoir le temps long à la maison. En effet, Suzanne est une femme active et très sociable, elle ne peut concevoir d'être réduite à la seule fonction d'épouse et de mère au foyer.

Elle s'engage alors comme bénévole au sein de la Croix-Rouge pour s'investir dans l'animation du quartier de la Strueth. « *C'était un quartier sans vie, j'avais envie que cela change surtout pour les personnes âgées. C'était important pour moi de leur rendre la vie plus sympathique* » se souvient Suzanne. Elle en parle à son ami Jean Checinski et sur ses conseils, elle crée en 1974 le Club de l'Age d'or. Un atelier ouvert aux dames du quartier où celles-ci peuvent se retrouver autour d'activités de bricolage, de tricot, de couture et de crochet.

Rapidement le lieu marque le tempo de beaux après-midis récréatifs passés à fabriquer de ravissants objets décoratifs, à « papoter » et à rire. « *Nous étions une quinzaine de femmes à se retrouver tous les mardis. On parlait de la vie en général, de nos petits tracas du quotidien, on s'échangeait des conseils et on riait vraiment beaucoup. Grâce au club et à ses activités, nous nous sentions plus détendues, plus fortes et surtout moins seules* » affirme-t-elle.

Suzanne en est la cheville ouvrière. Elle ne ménage pas sa peine pour le faire fonctionner et prend régulièrement son bâton de pèlerin pour démarcher les entreprises locales afin de récupérer le matériel nécessaire aux petites mains de l'atelier (laine, tissu, accessoires de bricolage...). Le bouche à oreille fait son œuvre et les dons des particuliers sont de plus en plus nombreux à rejoindre la belle chaîne de solidarité qui s'est formée autour d'elle. « *J'organisais une kermesse une fois par an pour vendre le produit de ce qui était fabriqué au sein de l'atelier. Des poupées en costumes d'antan, des tableaux, des corbeilles, des doudous, des arrangements floraux* » explique-t-elle. Peu à peu, la qualité de ce travail artisanal fait la réputation du Marché de Noël du foyer Sainte Elisabeth qui est régulièrement cité dans la presse et visité par les officiels de la région.

Les recettes des ventes servent à organiser de temps conviviaux comme des repas festifs ou des excursions ouvertes aux habitants du quartier. Ainsi, l'objectif de Suzanne de mettre de la vie dans le quartier de la Strueth est atteint, voire dépasse largement ses espérances. En 1987, elle doit reprendre le travail, elle confie alors les rênes à sa belle-sœur Jeannette Keiflin tout en continuant à animer les ateliers mais à un rythme beaucoup moins soutenu.



Au-delà du club, Suzanne est la petite fée des personnes âgées du quartier. C'est toujours à elle que l'on pense en cas de besoin. Elle ne compte plus le nombre de fois où on l'appelait au secours le dimanche au beau milieu du repas familial et elle laissait tout en plan pour aller en urgence aider un voisin à se relever d'une chute ou chercher des médicaments à la pharmacie. « *J'ai toujours voulu aider les personnes âgées et j'ai beaucoup donné pour elles. Cela a pris du temps sur ma vie de famille mais j'aimais faire ça. C'était de belles années* » déclare-t-elle.

D'ailleurs, sa dernière expérience professionnelle l'a conduite au sein d'une maison de retraite à Pfastatt. Hasard ou destin ? A 62 ans, elle prend sa retraite qu'elle vit pleinement « *Je me suis consacrée à la peinture, au bricolage, à des sorties entre amis, pour aller à la cueillette aux champignons ou encore danser au jardin d'hygiène naturelle de Mulhouse. J'ai pris le temps de vivre pour moi* » raconte-t-elle. Jusqu'à une chute malencontreuse qui la stoppe dans son élan. Diminuée physiquement, elle a des difficultés à se déplacer en dehors de chez elle. Elle reste néanmoins positive et apprécie à sa juste valeur le soutien de ses proches. Celui de ses enfants bien sûr mais aussi de ses amitiés solides datant pour certaines de l'âge de ses 6 ans. Aujourd'hui, elle vient de quitter son appartement devenu un peu trop grand pour elle toute seule pour s'installer dans la résidence seniors Les Dahlias depuis le 1er octobre où elle prend doucement ses marques.

Entre la Croix-Rouge, le 3e âge, le social avec Edwin Finck, fondateur entre autres du Club de l'Amitié, et sœur Bénédicte Seiler, une ancienne institutrice à l'école du Centre, elle comprend avoir passé une large partie de sa vie à s'occuper des autres. « *Je ne me rends pas compte, c'est tellement naturel chez moi. C'est seulement en vous en parlant que je le réalise* » avoue-t-elle. Il n'est jamais trop tard Suzanne pour savoir que l'on a bien fait !

Kingersheim, une ville qui rassemble

Face aux difficultés, nos agents municipaux mobilisés !

Vous le constatez dans l'actualité, pas un jour où l'on ne parle pas des difficultés auxquelles doivent faire face les particuliers comme les acteurs du monde économique.

Depuis 2 années, plus rien n'est comme avant, notre monde est confronté à un « déchaînement des éléments » avec des événements imprévisibles (crise Covid), certains que l'on pouvait craindre (guerre en Europe), et enfin d'autres que nous ne voulions peut-être pas voir venir depuis les alertes sur le climat lors du sommet de la terre à Rio en 1992.

L'ensemble de ces événements mettent à mal nos vies, nos économies et nos institutions.

Pour les collectivités locales, les conséquences sont nombreuses, avec bien entendu en premier lieu l'impact financier lié à la hausse du prix des énergies : pas une commune qui ne soit dans l'inquiétude du bouclage de son budget 2022 en cours et plus encore sur le risque de ne pas pouvoir équilibrer le prochain budget 2023.

Et de plus comment faire lorsque de telles contraintes financières apparaissent ? : si des choix ont été faits d'arrêter la production d'usines à certains endroits en France, impensable de supprimer le service Etat Civil d'une mairie, ni les écoles, ni la caserne des pompiers, ni l'action sociale, ... !

Une autre difficulté dans cette situation est la demande d'habitants de toujours plus de services locaux, avec beaucoup d'exigences et parfois avec une certaine forme d'arrogance que l'on constate depuis la crise sanitaire.

Pour l'ensemble des agents de notre collectivité, cette période de trouble est incommode et difficile à vivre au quotidien.

Pour ces femmes et ces hommes, il faut tenir bon dans l'exercice du Service Public avec des contraintes fortes sur tous les postes de dépenses, il faut parfois beaucoup « prendre sur soi » pour entendre la colère (parfois violente) des usagers qui ne comprennent pas toujours que les réglementations doivent être respectées et qu'il n'y a pas de « passe-droits ».

D'ailleurs, le maire a dû mettre en œuvre avec les services du Procureur de la République le dispositif de Rappel A l'Ordre (RAO) pour des usagers ayant ouvertement outragé nos employés municipaux.

Aujourd'hui, nous devons plus encore rester solidaires habitants - usagers, agents municipaux, élus pour passer ce cap difficile et maintenir à Kingersheim une qualité de vie et de lien social que nous apprécions toutes et tous.

Pour cela, et dans ce contexte, nous tenons à saluer l'engagement consciencieux des agents de la commune aux côtés des élus pour continuer à mettre en œuvre les actions et projets au sein de notre ville.

L'ensemble de notre équipe municipale se tient à votre disposition pour échanger avec vous sur notre capacité collective à résister face aux difficultés et continuer à faire les bons choix pour notre avenir.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Valérie GERRER, avec le groupe municipal « Kingersheim, une ville qui rassemble »

Kingersheim Nouvelle Ère

A qui la faute ?

Notre commune rencontre des difficultés à boucler son budget et a été contrainte de mettre en place un plan d'économies de près 500K€.

Certes, la conjoncture est difficile et nous dénonçons une mise sous tutelle des communes par l'État qui leur impose de nouvelles dépenses, contraintes réglementaires, réduit leurs dotations, limite l'autonomie fiscale et met en place un système de subventions pernicieux qui pousse à toujours plus de dépenses dirigées.

Pour autant, la municipalité peut-elle s'exonérer de toute responsabilité dans ce budget ?

Car durant toutes ces années nous avons eu de cesse de dénoncer nombre de dépenses motivées bien plus par la politique, l'idéologie que par les besoins des habitants (Park, bâtiment Sheds, démocratie participative, communication, etc.).

Nous ne le répétons jamais assez ces dépenses impliquent des coûts sur la durée et ont nécessité parfois des emprunts dont les remboursements pèsent sur les finances de la commune nous empêchant de dégager les marges de manoeuvre nécessaires pour amortir les effets des crises.

La situation financière est critique depuis plus de dix ans avec un endettement supérieur à la moyenne. «Nous sommes à l'os» soulignait l'ancien Maire. En dépit de cette situation, de nos interventions pour une gestion plus raisonnée de la ville, nos appels à stabiliser la fiscalité, à dépenser en fonction de nos moyens et non pour satisfaire aux ambitions et aux idéologies de l'air du temps, les dépenses ont continué...

Comment remédier à cette situation ?

La municipalité a décidé de rogner certaines dépenses... Elle a évoqué la non-augmentation des indemnités des élus et non leur réduction (l'opposition n'en perçoit pas). Pour rappel, elle les a augmentées en début de mandature et oublie celles versées par M2A ! Les élus qui siègent à M2A sont très discrets sur l'augmentation des impôts envisagée par l'agglomération.

Nous nous opposons à toute hausse de la fiscalité et exigeons une révision du programme de la mandature !

A votre disposition,
Pascal Heyer, Laurent Roth, Carmen Bacany, Philippe Larger
GroupeKNE@gmail.com

Kingersheim la Vie ensemble

En cette période il semble utile de s'appuyer sur les valeurs essentielles de la société : solidarité et respect. Agir en citoyen c'est reconnaître le droit de l'autre en tant que personne digne, et être attentif pour que chacun participe et accepte le bien vivre de l'autre, même si on ne partage pas les mêmes convictions. Nous vous souhaitons de passer un Joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

Fadi Hachem, Kingersheim la Vie ensemble,
07 67 37 72 14 - fadi.hachem@orange.fr

Infos pratiques



Vous voulez en savoir plus sur l'actualité de votre ville, retrouvez directement sur votre mobile l'agenda à jour en flashant ce QR code.

Mairie Place de la Libération BP 80074 - 68262 Kingersheim cedex - Tél. 03 89 57 04 00

Accueil du public, bâtiment A

du lundi au vendredi
8h-12h et 13h30-16h30

Service état-civil et élections

Tél. 03 89 57 04 00

Service seniors

Tél. 03 89 57 04 10

Service solidarités

Tél. 03 89 57 04 11

Service enfance et sport

Tél. 03 89 57 04 08

Services techniques

Tél. 03 89 57 04 02

Service urbanisme

Tél. 03 89 57 04 03

Service eau

Tél. 03 89 57 04 41

Service culture et événements

Tél. 03 89 51 32 10

Service ressources humaines

Tél. 03 89 57 04 16

Service finances et gestion

Tél. 03 89 57 04 12

Service informatique et téléphonie

Tél. 03 89 57 04 15

Cabinet du Maire

Tél. 03 89 57 04 04

Démocratie Participative

Tél. 03 89 57 04 07

Secrétariat général

Tél. 03 89 57 04 09

Allô Technique

Pour tous les dépannages sur les équipements de la ville
Tél. 03 89 57 04 02

Ordures ménagères

Déchets ménagers

Collecte sélective des déchets :

Pour les maisons particulières

- Le lundi pour la poubelle bleue
- Le lundi (du 11 avril au 7 novembre) pour la poubelle verte
- Le mercredi pour les sacs plastiques transparents (tous les 15 jours)

Pour les immeubles collectifs

- Le lundi pour le bac brun
- Le mercredi pour le bac jaune
- Le jeudi, 2ème tournée pour le bac brun dans les grands ensembles collectifs (Châtaigniers, Debussy, Béarn, Château et Florival)

Déchetteries

- rue de la Griotte à Kingersheim

Tél. 03 89 52 91 23

- rue d'Illzach à Wittenheim

Tél. 03 89 52 91 22

Horaires

- Du lundi au vendredi
De 9h à 11h30 et de 14h à 18h
- Le samedi en continu de 9h à 18h

Collecte sélective des déchets

Renseignements à m2A
du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30
et de 14h15 à 17h
Tél. 08 00 31 81 22 (numéro vert)

Ramassage des ordures encombrantes

Six fois par an pour les personnes de plus de 70 ans, les veuves, et les personnes handicapées
Tél. 03 89 57 04 10

Loisirs

Créa (Centre de Rencontre, d'Échange et d'Animation)

27, rue de Hirschau
Tél. 03 89 57 30 57

Médiathèque municipale

Au Créa, 27 rue de Hirschau
Tél. 03 89 50 80 96

Espace Tival

Salle de spectacle et de conférence
Place de la Réunion
Tél. 03 89 51 32 13

Les Sheds

2A rue d'Illzach
Tél. 03 89 51 15 03
www.les-sheds.com

Santé – Emploi

Sémaphore Mulhouse Sud Alsace

2, rue de Kingersheim à Wittenheim
Ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h, le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 03 89 62 51 20

Drogue (associations et organismes de lutte contre la drogue)

- Le Cap 03 89 33 17 99
- Argile 03 89 59 87 60
- Centre Méthadone 03 89 33 17 99
- Drogue Infos services 08 00 23 13 13 (numéro vert 24h/24h)

La liste des services médicaux est consultable sur le site de la Ville.

Urgences

Police municipale

2, place de la Réunion
Du lundi au vendredi
8h-12h et 14h-17h
Tél. 03 89 62 56 74
Fax 03 89 57 47 35
Portable 06 76 87 41 36

Police nationale

24, rue d'Ensisheim à Wittenheim
Tél. 03 89 62 51 00

Secours

Police 17 - SAMU 15
SOS Enfants maltraités 119
SOS Violence 0801 555 500
SOS Amitié 03 89 33 44 00

Pompiers

Centre de secours 18

Edf-Gdf (dépannage 24h/24h)

09 72 67 50 68

Hébergement d'urgence

Tél. 115

Citoyen

Permanences du Conciliateur de Justice

Patrice Dupuy
Sur rendez-vous les lundis matin, tous les 15 jours.
Tél. 03 89 57 04 00

LE DON DU SANG, UN ACTE ESSENTIEL

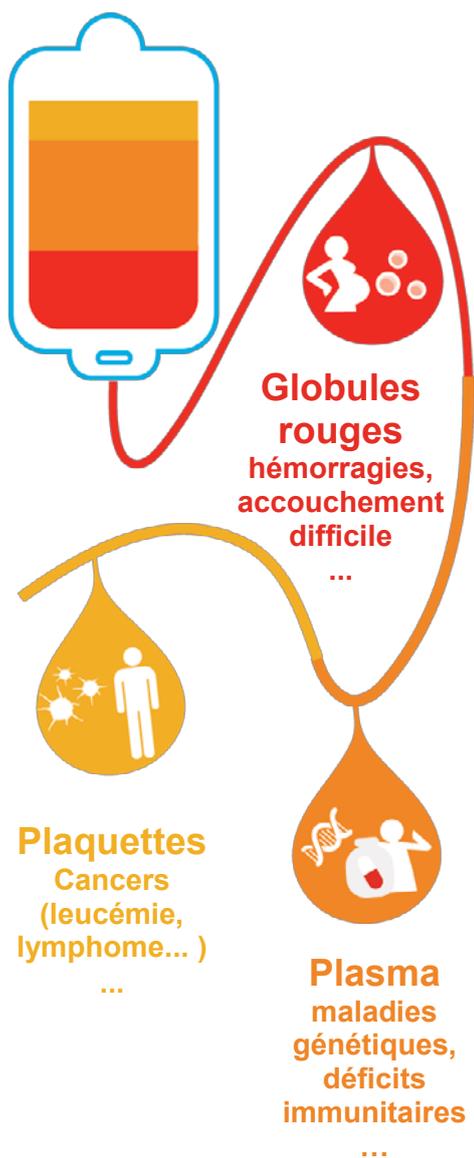
1 million de patients peuvent être soignés chaque année grâce au don du sang.

À KINGERSHEIM en 2022,

425 personnes dont 38 nouvelles se sont présentées pour donner leur sang

lors des différentes collectes organisées par l'Établissement Français du Sang (EFS), avec le soutien de l'Amicale des Donneurs de Sang de Kingersheim.

Il n'existe aucun produit capable de se substituer au sang humain, votre don est précieux et indispensable pour sauver de nombreuses vies.



Le saviez-vous ?

3, c'est le nombre de vies sauvées grâce à votre don. Et oui... lorsque vous donnez votre sang, tous les composants sanguins sont prélevés en même temps : globules rouges, plasma et plaquettes. Le patient, lui, ne reçoit jamais la totalité de la poche prélevée lors du don, mais uniquement les composants qui lui sont nécessaires.

Grâce à vous et votre générosité, l'EFS transforme chaque jour vos dons en vies.

Il est très important de donner régulièrement son sang, car les produits sanguins ont une durée de vie limitée :

- Plaquettes : **7 jours**
- Globules rouges : **42 jours**
- Plasma : **1 à 3 ans**

Les autres types de dons

Il est également possible de donner uniquement son plasma ou ses plaquettes grâce au don par **aphérèse**. Cette technique, indispensable pour répondre aux besoins, permet de prélever un seul composant sanguin : plasma ou plaquettes, en quantité plus importante que lors d'un don de sang traditionnel. Ces dons s'effectuent uniquement en maisons du don et sur RDV.

10 000

dons nécessaires
chaque jour

dont **1 500**

en Grand Est

1 000 000

de malades soignés
chaque année.

Vous souhaitez à nouveau sauver des vies ?

Pour préserver votre santé, vous devez attendre **8 semaines minimum entre 2 dons de sang**.

Les femmes peuvent donner jusqu'à 4 fois par an et les hommes 6 fois par an.

Préparez votre prochain don sur dondesang.efs.sante.fr :

1. Faites le test : puis-je donner mon sang ?
2. Trouvez votre lieu de don
3. Prenez RDV

A+

**Rendez-vous le mardi 3 janvier 2023
de 15h30 à 19h au Hangar**

2 rue Pierre de Coubertin, pour la première collecte de l'année !

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE



dondesang.efs.sante.fr